

La Laïcité à l'usage des éducateurs

La laïcité dans un LP Marseillais

L'emprise des religions est-elle réelle ou supposée ? A Marseille, ville très souvent considérée comme atypique, les personnes d'origine étrangères, pourraient jouir d'une intégration relative. D'ailleurs le rappel constamment réitéré des origines de la plus ancienne ville de France, renvoie implicitement la « cité phocéenne » à sa fondation étrangère. Si cette ville manifeste sans doute quelques effets grossissants, on peut cependant considérer qu'elle n'est pas foncièrement différente des autres grandes agglomération françaises et européennes.

Deux traits de caractère méritent cependant d'être soulignés :

Une longue tradition d'accueil qui lui vaut cette ancienne appellation de « Porte de l'Orient », parfaitement repérable sur le tableau du port peint par Joseph Vernet au XVIII^e siècle. L'acceptation de l'autre dans ses différences, n'étant après tout, dans l'esprit des négociants marseillais, que la base nécessaire à tout échange commercial, condition première de la prospérité du port ! Et de fait, les grandes vagues d'immigration de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle (Grecs, Cévenols, Gavots bas-alpins, Italiens, Arméniens, Maghrébins, Africains noirs, Comoréens...) se sont relativement intégrées dans le creuset marseillais même si la coloration dominante de nombreux quartiers (rappelons que du fait d'une configuration géographique particulière enserrée dans un cirque montagneux, il n'y a pas de banlieues ici) et quelques processions annuelles, rappellent fortement à qui serait tenté de l'oublier, l'influence des cultures d'origine.

Un ciment social : le multiculturel. Institué par l'ouverture maritime de la cité et sa constante hostilité à toutes les formes de centralisation, quelle soit monarchique ou jacobine, Marseille la méditerranéenne, la libre-échangiste, longtemps dépourvue d'arrière-pays, tourne le dos à la France. Avatar moderne, l'OM, équipe elle-même parfaitement multiculturelle, fédère la ville et symbolise l'antiparishianisme primaire de la cité. Et de fait, quand à l'automne 2005, les cités françaises s'enflammaient, Marseille n'a pas connu d'émeutes urbaines comparables à celles des autres agglomérations. C'est que la ville digère les apports successifs, admet la coexistence des religions dont plus de cent exercent aujourd'hui un culte parfaitement reconnu même si la deuxième ville de France ne dispose toujours pas d'une mosquée digne de son importance. Ici, le catholicisme souvent teinté de coloration sociale dans la tradition inaugurée lors de la Grande Peste par l'évêque Belsunce s'affiche encore en maintes occasions. Face au drame collectif ou familial, on implore facilement la Bonne Mère et pas de grande compétition sans brûler un cierge à Notre-Dame de La Garde. Fétichisme populaire sans doute mais pas seulement ! Et Gaston Defferre, lui-même protestant, se plaisait à rappeler que le dernier procès en hérésie remontait dans cette ville au XVI^e siècle.

Le caractère professionnel de l'enseignement d'un LP induit-il plus de laïcité, ou du moins de l'indifférence au fait religieux ?

Probablement, notamment dans les activités industrielles et plus particulièrement dans le BTP – ce qui est le cas du LP qui nous sert ici d'exemple. Confrontées depuis des décennies à la pénurie de main d'œuvre autochtone, les entreprises souvent elles-mêmes fondées par des immigrés méditerranéens, sont devenues indifférentes à la couleur de la peau du salarié et encore plus à ses croyances. L'essentiel n'est pas là quand il faut recruter des hommes de peine à moindre coût. Pendant des décennies, d'ailleurs un office d'immigration officiel siégeait sur le port. D'où le faible impact des incidences religieuses et du coup la maigre participation des institutions religieuses dans la formation professionnelle : dans les CFA privés comme dans les LP et autres lycées des métiers publics, c'est la référence professionnelle et donc laïque qui s'est imposée. Seuls subsistent quelques établissements croupions hérités des institutions charitables d'antan (sœurs de Saint- Vincent de Paul) épargnées par les confiscations de 1905, et rebaptisées en toute hâte « LP privé », dans lesquels l'enseignement religieux est souvent le cadet des soucis, le premier étant de faire le plein d'élèves pour assurer une relative pérennité. On n'est donc pas si regardant quant à la religion. Dans ces conditions que peut-on pointer quant à la laïcité dans un LP public à dominante garçons islamisés ?

Chez les élèves :

Un fait dominant : l'ethnicité plus que la religion. Beaucoup plus nette que dans l'enseignement général du fait des mécanismes inavoués de sélection scolaire, la multiplicité ethnique est admise et par conséquent tolérée, sans que cela induise de phénomène de hiérarchisation apparente, l'échelle des valeurs scolaires jouant sur un autre registre, comme cela sera pointé plus loin. De fait, les LP

La Laïcité à l'usage des éducateurs

connaissent, au même titre que les autres instances à caractère social, la prégnance des aspects communautaires induits. Le vécu quotidien de ces élèves ce sont :

- Des itinéraires migratoires semblables conduisant au pays d'accueil ;
- le regroupement de fratries par hébergement dans des logements souvent relativement insalubres ;
- l'indispensable apprentissage des mécanismes de recours aux aides sociales ;
- les phénomènes implicites d'acculturation et d'orientation scolaire par défaut (voir plus loin) ;
- les difficultés linguistiques, y compris pour ceux qui sont nés et qui ont été scolarisés en France ;
- une identité vestimentaire plus spécifique par les « marques », comme affirmation d'une certaine « négritude ou d'une arabité » ;
- des retours estivaux, rituels mais espacés au « bled » ;
- sans parler de la foule des petits boulots de survie (livreurs de pizzas, déballeurs de marchés, manœuvres de chantiers) exercés nuitamment ou pas et qui pèsent lourdement sur l'assiduité scolaire.

En fait, rien de bien original, puisque ces faits étaient déjà repérés et soulignés dans des rapports académiques de la fin du XIXe siècle, comme autant d'obstacles à la réalisation de l'obligation scolaire en France. La similitude des effets sur les enfants de migrants, pointée de longue date par les Cefisem (Centres de formation et d'information sur la scolarisation des enfants de migrants) traverse le temps, sauf qu'aujourd'hui l'intégration tarde à se réaliser – faute d'emploi pérenne ?

Dans ces conditions de grande précarité, l'appartenance religieuse – en l'occurrence à l'islam – relève d'un aspect relativement secondaire. Notons au passage que la foule des autres religions se trouve encore plus fortement marginalisées ou plus fortement intériorisées, ce qui est peut-être un autre problème. Accepter ces élèves dans leurs différences, à supposer qu'ils en véhiculent plus que d'autres – comme les jeunes handicapés – passe nécessairement par la reconnaissance explicite de quelques faits de société. Respect des fêtes religieuses officielles et du jeûne du ramadan, acceptation des interdictions alimentaires par la présentation d'un choix des viandes et des préparations au self. Après tout, l'origine du mercredi (jadis le jeudi) non scolaire procède d'un fonctionnement similaire qui consistait à accorder une journée aux familles pour l'instruction religieuse des enfants.

Autre indice du faible impact du fait religieux, l'absence de demande de lieux de prières, ni d'une aumônerie, ni d'accommodement horaire du vendredi. Nos élèves internes, sont plus sensibles à l'existence de structures de rangement des effets personnels ou aux horaires de la cafétéria, qu'à la faculté offerte ou non de manifester leur foi. Pas de revendication d'un droit personnel, ou d'une quelconque exception ni même d'une reconnaissance explicite. Quant aux tenues vestimentaires des filles, cela n'a jamais ici soulevé la moindre difficulté.

La laïcité est vécue au quotidien : elle est admise comme le meilleur gage de l'égalité de tous. Et même de toutes, puisque devant une tâche d'atelier pas question d'aménagement pour qui que ce soit : la jeune fille qui veut être peintre en bâtiment doit faire ses preuves et personne ne poncera le plafond à sa place ! S'il est possible que dans les familles et les cités, il en soit autrement, force est de constater que le « sanctuaire scolaire » jadis si cher à François Bayrou, est respecté. Le tag y est rarissime et si l'insulte à caractère raciste fuse « Sale... » elle fait généralement l'objet d'excuses immédiates dès lors qu'elle est relevée par un adulte. Il en va de même d'ailleurs pour les trafics illicites : si à l'extérieur la consommation et donc la vente de cannabis sont de notoriété publique, on y vénère le tabou qui règne à l'intérieur de l'enceinte scolaire !

Dans les classes cela se traduit par une acceptation de fait d'un enseignement laïcisé : l'éducation civique, juridique et sociale ou l'histoire, même celle si controversée des faits religieux, le passé colonial, les migrations sont enseignés sans qu'il soit besoin de recourir à des artifices et encore moins se croire contraint d'invoquer les versions bibliques. Ici, on n'est pas en Amérique ! Quant aux langues, le problème de l'enseignement de l'arabe ou du turc est, il est vrai, évacué du fait du monopole de l'anglais, matière perçue par ailleurs comme très secondaire dans l'enseignement professionnel industriel. Et s'il arrive, comme cela fut le cas récemment que quelques élèves « blancs de peau » se hasardent à se prétendre « bons Français » en affichant des convictions un peu trop manifestes, cela est très marginal et ne résiste pas longtemps au rappel des principes républicains. Peut-on dire pour autant que le modèle laïque ET français est reconnu ? Accepté, manifestement ! Au même titre sans doute que l'obligation scolaire. Intégré, c'est moins sûr !

Chez les personnels :

La question, pour l'heure marginale (et passée sous silence) mérite d'être posée. Pourtant, il faut souligner que l'école remplit sa fonction d'intégration, dès lors que les enfants issus de l'immigration, qu'elle soit intérieure (exode rural d'antan) ou extérieure (ex-colonies) génère une « ascension sociale

La Laïcité à l'usage des éducateurs

» qui se traduit dans son accès aux cadres. Les instituteurs, puis les professeurs, y compris d'université, fils de paysans français puis d'immigrés latins en sont une assez bonne illustration. Qu'en est-il aujourd'hui sur le terrain et dans nos LP de ZEP. La direction reste généralement d'extraction européenne. Les professeurs, les agents aussi. Bien qu'en LP la coloration ethnique y soit nettement plus bigarrée que dans l'enseignement général : un signe indirect mais manifeste de relégation que pointait déjà dans les années soixante Claude Grignon en décrivant les fonctions sociales de l'enseignement technique qu'il comparait très justement au modèle du colonisé. Notons cependant que les modes de sélectivité de certains concours d'enseignement (PE) écartent de fait les enfants issus de l'immigration – pour preuve la liste significative des quelques cinq cent reçus en 2005 dans les Bouches-du-Rhône, département particulièrement « coloré » s'il en est ! En revanche, ce sont les services de Vie scolaire, par ailleurs souvent boucs émissaires tout désignés dans le cas de violences, qui sont les plus ouverts au renouvellement migratoire (emplois jeunes, AED, CAE, voire aussi CPE) Or ce sont précisément ces cadres intermédiaires, qui, par l'exemple de leur cursus et celles que soient leurs convictions religieuses souvent bien réelles, font le plus au quotidien, dans leur travail obscur d'accompagnement, en faveur d'une intégration laïcisée.

Dans ces conditions de relative « paix religieuse », il convient donc de se demander si la laïcité moderne ne doit pas interpellier plus fortement qu'elle ne le fait aujourd'hui les autres formes d'aliénation. En particulier, en dépit d'un discours unanime général et généreux, force est de constater la panne de l'ascenseur social. Dans ce domaine, des mécanismes secondaires auxquels on n'a pas suffisamment prêté attention viennent régir le fonctionnement du système, plus sûrement que les méthodes statisticiennes les plus éprouvées. Il s'agit, bien évidemment des carences de l'orientation scolaire, abandonnée depuis quatre décennies au gré de la doctrine du « projet personnel d'orientation ». Résultat : à la stratigraphie sociale jadis dénoncée par les sociologues Bourdieu et Passeron, se superpose aujourd'hui celle de l'ethnicité qui ne recouvre la première que très partiellement.

Ainsi, l'établissement que je dirige, bien que situé en ZEP, reflète une composition socio-économique parentale qualifiée de « moyenne ». Surprise ? Pas tout à fait, si l'on considère l'évolution de la population active vivant sur le territoire français depuis une trentaine d'années.

En revanche, le degré d'éloignement supposé des canons du secondaire tel qu'on l'imagine (le Bac général pour faire court) joue à plein régime dans les mécanismes induits de sélection non avoués pour tamiser les pseudos choix d'orientation.

C'est pourquoi une classe de BEP Topographe ne ressemble que vaguement à une division Dessinateurs en Génie Civil et n'a que peu de points réellement communs avec des plombiers, eux-mêmes infiniment mieux « côtés » que des maçons, ou pire des peintres censés être les pires calamités que l'enseignement professionnel ait jamais porté, au même degré que des carrossiers, pour prendre un exemple dans l'automobile, c'est vous dire ! Parlez-nous donc de la haute élévation des « CAP prothésistes dentaires » dont l'insertion professionnelle est rarissime, des bijoutiers-horlogers dont on ne sait que faire ou de ces cohortes innombrables de jeunes filles sans avenir des Carrières sanitaires et sociales ! Avouez qu'il n'y a rien de commun ! Rien de rationnel non plus, si ce n'est le mécanisme parfaitement huilé de la relégation sociale et qui veut que la couleur de la peau s'assombrisse avec le « choix » par défaut de la côte du métier censé être préparé. A Marseille, et peut-être ailleurs, et à quelques exceptions près, le géomètre qui vient faire le relevé de terrain est d'origine française, le métreur, le dessinateur et le conducteur d'engins descendent du Piémont, le bancheur algérien, le plombier et l'électricien sont d'un autre pays du Maghreb, le plaquiste kurde, la carreleur turc, le peintre noir ! Quant à la jeune fille, quelle que soit son origine, en dépit des efforts faits par les uns et les autres, sa vocation première reste d'être épouse, mère et ménagère. Foulard islamique ou pas, et ici le foulard demeure rarissime, « l'Ordre des choses », n'a que très peu évolué. C'est pourquoi, elles peuvent s'engouffrer dans ces formations tertiaires, certes qualifiantes, mais non professionnalisantes dans lesquelles elles sont légion. Certes les filles viennent au lycée dans des classes mixtes et ce n'est pas rien. Certes, dans les cités elles doivent se faire reconnaître et respecter et très souvent elles le sont, ce qui est encore plus, mais qui peut affirmer que leur devenir soit aussi libre que ce que notre génération avait imaginé qu'il soit !

Le fait religieux, même s'il ne doit pas être négligé, ne saurait être la seule cause de nos défauts de démocratisation scolaire et universitaire dont les LP, parce qu'ils recueillent les effets d'une orientation sur laquelle ils n'ont quasiment aucune prise, sont la plus claire illustration. Si l'on retient l'hypothèse que l'aliénation sociale et familiale provient de biens d'autres causes, le combat pour une laïcité

La Laïcité à l'usage des éducateurs

moderniste devrait prioritairement, à mes yeux, porter son attention sur les phénomènes bien réels que l'institution scolaire accepte souvent avec un peu trop de passivité quand ce n'est pas de complaisance. D'ailleurs à y regarder de près, il est admis que l'explosion des banlieues de l'automne 2005, ne relevait en rien d'une incidence et encore moins d'une quelconque revendication religieuse. En revanche, elle avait tout à voir avec les effets de relégations multiples, urbaines, sociales et finalement ethniques – que ces jeunes, pour leur grande majorité, scolarisés dans nos collèges et nos lycées professionnels de ZEP ressentent avec acuité.

Denis Barroero, militant actif des Ceméa
Vers l'éducation nouvelle VEN°, 522, avril 2006